



# INFIRMIER - URGENCES - 2NPS - CDI ou Mutation - 100% - 10/09/21

---

## Caractéristiques du poste

Type de contrat : **CDI - Mutation - Détachement, 10 Septembre 2021**

Modalité : **Temps plein**

Pôle d'affectation : **URGENCES**

Lieu : **BRON**

 **POSTULER**

---

## 1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade : Infirmier Diplômé d'Etat

Emploi : Infirmier

Métier : Infirmier

% Temps : 100%

## 2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité directe du cadre de santé, lui-même sous la responsabilité du cadre supérieur du pôle sous l'autorité de la Direction des Soins.

L'infirmier est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin Chef de pôle, du médecin responsable de la ligne Universitaire de Prévention et Accueil de Crise.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

## 3. AMPLITUDE HORAIRE - HORAIRES - CYCLE

- Amplitude : 12 heures ; 7 jours/7

- Horaires : 8h-20h et/ou 9h-21h

## 4. AFFECTATION

Pôle : Urgences Psychiatriques

Structure interne : Service Universitaire de Prévention et Accueil de crise

Unité de soins : 2NPS à l'Hôpital Edouard Herriot (SAMU)

Unité fonctionnelle : 2386

## 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le 2NPS est un dispositif créé en réponse à l'appel à projet ministériel du 8 décembre 2020. Le 2NPS est placé sous la responsabilité du CHU de Lille en collaboration étroite avec la Fédération de Recherche en Santé Mentale, le CHRU de Brest et le GEPS (Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide).

Sa principale mission est de proposer à l'ensemble de la population générale un numéro unique gratuit et accessible 24h/24, 7 jours/7 et de promouvoir et accompagner l'ouverture d'un réseau d'antennes territorialisées 24/24 7j/7 et d'antennes de jour 7j/7. Ce réseau est développé en partenariat avec les SAMU centre 15 du territoire français métropolitain et d'outre-mer.

Le 2NPS doit pouvoir répondre à un large spectre de sollicitations en lien avec le suicide. Il assure des missions d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'intervention. Il collabore avec l'ensemble des acteurs locaux du secteur de la santé, du social, de l'éducatif, de l'associatif, afin d'apporter une réponse adaptée, pertinente et personnalisée.

Ainsi, le 2NPS s'adresse à l'ensemble de la population vivant sur le territoire français sans distinction.

Ses Missions :

- Apporter une réponse par téléphone ou par « tchat » à toute demande autour des problématiques suicidaires (crise suicidaire, personne endeuillée par suicide, proche inquiet, professionnel en difficulté avec une situation de crise suicidaire...)
- Evaluer l'urgence suicidaire et adapter sa réponse en fonction du niveau d'urgence
- Intervenir en situation des crises suicidaires
- Accompagner la mise en place éventuelle d'un plan de sécurité
- Favoriser et promouvoir l'accès aux soins de proximité
- Orienter si besoin le grand public et les professionnels vers les différents partenaires du 2NPS ou vers les structures de soins en fonction de la demande identifiée et des ressources disponibles recensées au sein d'un annuaire de ressources spécialement conçu
- Travailler en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (Coordinateur médical, assistante sociale, chargé de mission, cadre de santé, secrétaire...) de l'antenne régionale
- Participer à la Stratégie Multimodale de Prévention du Suicide sur le territoire Français.

## 6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle. Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre. L'infirmier participe également à des actions de formation,

d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

Une bonne connaissance des réseaux de coopération, des structures et des dispositifs lui permet d'être une personne ressource pour les liens avec les partenaires extérieurs, le médico-social, le secteur social, les personnes concernées ou tout tiers ayant intérêt et pour les professionnels.

## 7. ACTIVITES PRINCIPALES

### 7.1. Activité Clinique

- L'ensemble des activités cliniques du répondant doit être en conformité avec le référentiel des bonnes pratiques professionnelles rédigé par le Pôle Formation et Bonnes Pratiques du 2NPS
- Recueillir et analyser les demandes téléphoniques, saisie informatique
- Evaluer la demande et apporter une réponse adaptée aux différentes problématiques présentées par les appelants (information, accès aux soins, idées suicidaires, crise suicidaire...)
- Evaluation clinique (critères d'urgence suicidaire, contexte de crise, éléments de vulnérabilité) afin de fournir des réponses graduées et proportionnées compte tenu de l'évaluation.
- Interventions pour faciliter l'accès et l'adhésion aux soins
- Accompagnement bref de soutien et de mobilisation des ressources locales et personnelles du sujet
- Participation hebdomadaire aux réunions cliniques de l'équipe pluridisciplinaire sous la supervision du coordinateur médical
- Proposer une orientation adaptée et personnalisée
- Construction du plan de sécurité personnalisé en collaboration avec le patient et les professionnels identifiés

### 7.2. Activité de réseaux

- Collaborer avec les ressources de santé mentale disponibles sur le territoire
- Collaborer avec les ressources spécialisées, associatives, sociales, juridiques, etc... de proximité
- Collaborer avec les autres partenaires de la Stratégie Multimodale de Prévention du Suicide
- Assurer des missions d'articulation avec les différents acteurs identifiés (secrétariat, assistante sociale, médecin coordonnateur ...)

### 7.3. Activité d'information et de prévention

- à l'ensemble de la population générale (patients, tiers aidant et professionnels)

## 8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Contribuer au développement du travail en réseau et en partenariat.
- Possibilité d'intégrer le réseau de formateurs régionaux en prévention du suicide

## 9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Aptitude à repérer les situations d'urgence et/ou de crise et à y faire face par des actions appropriées
- Aptitude au recueil, à l'analyse et à la synthèse des informations permettant la prise en charge du patient et la continuité de ses soins
- Réactivité dans la gestion des situations, priorisation des activités
- Aptitude pour l'intervention de crise et la prévention du suicide
- Capacité d'autonomie importante parallèlement au travail en équipe
- Rigueur dans la synthèse orale et écrite des informations
- Autonomie et prise d'initiatives
- Capacité à représenter la structure et la fonction auprès des différents partenaires
- Intérêt pour développer des actions de soins psychiatriques novatrices
- Intérêt pour la littérature scientifique, la recherche et la publication
- Savoir rendre compte
- Maîtrise de soi
- Capacité d'interpellation de sa ligne hiérarchique lors des situations complexes ou de danger.

## 9.1. Formation souhaitée

- Diplôme IDE

## 9.2. Expérience professionnelle

- Expérience de la conduite d'entretien téléphonique requise
- Gestion de la crise suicidaire
- Notion d'urgences psychiatriques

## 9.3. Connaissances spécifiques attendues

- Formation institutionnelle « Prévention du suicide »
- Connaissance générale du domaine psychiatrique
- Connaissance de la législation spécifique en psychiatrie
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de la santé mentale territoriale
- Connaissances théoriques des cliniques de l'enfant, adolescent, adulte et sujet âgé et une expérience clinique dans au moins un de ces champs de la Psychiatrie.

Dans le cadre de sa politique handicap, le Centre Hospitalier LE VINATIER est ouvert à toute candidature de professionnel porteur de handicap.

---

**CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX**